

# PLANNING ANIMATIONS RPE DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE ET DECEMBRE 2025

Des modifications pourront être apportées au planning. Pour en prendre connaissance, veuillez- vous adresser à votre référente.

| RPE THAON                                                                 | SEPTEMBRE                                                | OCTOBRE                                                  | NOVEMBRE                                                 | DECEMBRE                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>THAON</b><br>02 place Jules Ferry<br>Côté maison de retraite<br>9h 11h | Mardi 02<br><br>Mardi 09<br><br>Mardi 16<br><br>Mardi 30 | Mardi 07<br><br>Lundi 13<br><br>Mardi 14<br><br>Mardi 21 | Mardi 04<br><br>Jeudi 13<br><br>Mardi 18<br><br>Mardi 25 | Mardi 02<br><br>Mardi 09<br><br>Lundi 15<br><br>Mardi 16 |
| <b>Médiathèque de THAON</b><br>10h 11h                                    | Jeudi 18<br>(sur inscription)                            | Jeudi 16<br>(sur inscription)                            | Jeudi 20<br>(sur inscription)                            | Jeudi 11<br>(sur inscription)                            |
| <b>IGNEY</b><br>Salle du centre aéré<br>9h30 à 11h30                      | Lundi 08                                                 | Lundi 06                                                 | Lundi 17                                                 | Lundi 08                                                 |

Monenfant.fr : Vous devez obligatoirement figurer sur le site monenfant.fr et y renseigner vos disponibilités deux fois par an : en juin et en décembre.

N'hésitez pas à me contacter si vous rencontrez des difficultés dans ces démarches.

Pour votre information : Par un arrêté du 27 juin 2025 publié, au journal officiel du mercredi 02 juillet, les écrans sont formellement interdits dans tous les lieux d'accueil du jeune enfant.

De plus, je vous informe que le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant est publié. Je peux vous le faire parvenir par mail, sur demande.

Le CMG évolue à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, les parents employeurs seront informés du nouveau montant de leur CMG lors de leur déclaration du mois de septembre.

Il n'y aura pas d'animations le 22 et le 23/09 car les référentes du RPE seront en formation.

C'est la rentrée et pour vous donner du cœur à l'ouvrage, je vous partage cette citation :  
« Si l'on passait l'année entière en vacances ; s'amuser serait aussi épuisant que travailler. »  
William Shakespeare

Je vous informe de mon absence les  
vendredis  
Et d'une semaine lors des vacances scolaires  
Pendant mon absence,  
vous pouvez retrouver les différentes  
coordonnées des référentes du RPE de la CAE  
sur le site [www.agglo-epinal.fr](http://www.agglo-epinal.fr)  
(services- petite enfance- RPE)

Les permanences administratives du RPE se déroulent le lundi, mardi, mercredi et le jeudi sur rendez-vous

**Je vous rappelle que les animations sur Thaon se déroulent toujours sur inscription.**



## Planning RELAIS PETITE ENFANCE

Septembre, octobre, novembre  
Et décembre 2025



**Relais Petite Enfance**

Secteur **THAON**

02 Place Jules Ferry

88150 THAON LES VOSGES

**Céline GROSJEAN**

06.70.75.15.34

[rpesecteurthaonlesvosges@agglo-epinal.fr](mailto:rpesecteurthaonlesvosges@agglo-epinal.fr)